

Réf: Dossier 451057

Avis de constitution

SOCIETE « GALERIE L'AVENIR D'AFRIQUE »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD FELIX
HOUPHOUET BOIGNY NON LOIN DE LA GARE DE BASSAM.,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GALERIE L'AVENIR D'AFRIQUE »

Objet :

- ARISANAT
- VENTE DE MARCHANDISES
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter L'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD FELIX
HOUPHOUET BOIGNY NON LOIN DE LA GARE DE BASSAM.,
Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M CISSE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10947 du 31/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66782/GTCA/RC/2025 du 31/10/2025

